

**Loi de Re-Fondation sur l'Ecole et Acte III de Décentralisation
Maintien et Développement du Service public de l'Orientation Scolaire dans l'Education Nationale: Une exigence pour les élèves et les Personnels des CIO de l'Education Nationale.
La CGT IDF soutient pleinement la mobilisation intersyndicale des personnels des CIO, Centres d'Information et d'Orientation de l'éducation nationale**

Les conseillers d'orientation psychologues de l'Education nationale parents pauvres de la loi d'orientation et de programmation sur la Re-fondation de l'école ?

Le projet de la loi sur la Re-fondation de l'école confirme les craintes des COP, conseillers d'orientation psychologues de l'Education nationale

Depuis sa présentation, Vincent PEILLON Ministre de l'éducation Nationale a confirmé qu'ils resteraient bien fonctionnaires d'Etat mais le compte n'y est toujours pas. Ainsi, la décision de transférer les CIO, centres d'Information et d'Orientation de l'éducation nationale et leurs missions aux régions est toujours maintenue dans le projet de l'Acte III de décentralisation.

Pourtant, la mobilisation des personnels et de l' Intersyndicale CGT SNES SUD et FO ne faiblit pas et doit se poursuivre pour maintenir le service public d'orientation des élèves dans l'Education Nationale avec ses personnels.

Les Enseignants, les parents et les élèves, savent qu'il est plus qu'indispensable que les services d'orientation soient de proximité et qu'ils sont le meilleur atout pour une construction de projets sur les parcours d'orientation adaptés à la diversité des situations locales.

Comment cela pourrait-il être le cas si les CIO disparaissent ? Cela apparaît d'autant plus inquiétant dans les départements en IDF où un grand nombre de jeunes déscolarisés savent qu'ils peuvent toujours aller rencontrer les COP (qu'ils connaissent) dans un centre proche des chez eux. Devront-ils aller pointer à l'hôtel de Région et prendre rendez-vous afin de pouvoir discuter de leur avenir ?

Nous pourrions rêver de Conseillers d'orientation psychologues à demeure dans les établissements scolaires mais nous savons déjà qu'ils partagent leurs emplois du temps entre plusieurs établissements d'une même ville... Qu'en sera-t-il lorsqu'ils devront également aller faire des permanences pour la Région ?

Et que dire du manque de cadrage national ? Ne va-t-il pas aussi renforcer l'inégalité de traitement pour les élèves sur le territoire ?

L'orientation scolaire est partie intégrante des missions de l'éducation nationale et ne peut être scindée dans un Service public Régional.

La CGT IDF est en désaccord à des regroupements sur des lieux uniques prônant la polyvalence des acteurs, la non différenciation des publics qui aboutissent de fait à des effets négatifs sur la prise en charge et la qualité des réponses apportées aux publics de salariés, de demandeurs d'emploi et des jeunes en formation initiale..

Le Service Public Régional d'orientation doit respecter la spécificité des publics concernés. La CGT IDF reprend à son compte l'avis du CESER IDF du 28 avril 2011 notamment dans les articles 7 et 8 de la thématique AIO relatif à l'élaboration du CPRDFP qui reste d'actualité .

"Article 7 Le CESER rappelle que dans un souci de pertinence et d'efficacité de l'AIO, il est essentiel, pour apporter des réponses adaptées, de respecter la diversité des publics et des trois segments de l'AIO qui leur correspondent : jeunes en formation initiale, actifs en emploi, demandeurs d'emploi.

La spécificité de l'accueil, d'informations et d'orientation du public scolaire doit être reconnu, Maintenu et Renforcé avec les CIO et ses personnels dans l'éducation nationale

Maintien et Développement du Service public de l'Orientation Scolaire dans l'Education Nationale: Une exigence pour les élèves, les jeunes en formation initiale, le Service public d'Orientation et les Personnels des CIO de l'Education Nationale. C'est une exigence que partage la CGT IDF.